

ISSN 2818-985X



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 27 avril 2022 — Vol. 46 N° 16

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2022

Commission de l'économie et du travail

Le mercredi 27 avril 2022 — Vol. 46 N° 16

Table des matières

Discussion générale	1
Adoption des crédits	17
Documents déposés	18

Intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

Mme Caroline Proulx

Mme Filomena Rotiroti

Mme Émilise Lessard-Therrien

Mme Méganne Perry Mélançon

Mme Lise Lavallée

Mme Marie-Eve Proulx

* Mme Annick Laberge, ministère du Tourisme
Mme Emmanuelle Legault, Société du Palais des congrès de Montréal

* Témoins interrogés par les membres de la commission

Le mercredi 27 avril 2022 — Vol. 46 N° 16

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Onze heures trente-cinq)

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, bonjour à toutes et à tous. Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte.

La commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2022-2023. Une enveloppe de 1 h 30 min a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. Mme Dansereau (Verchères) est remplacée par Mme Proulx (Côte-du-Sud); Mme Jeannotte (Labelle), par M. Poulin (Beauce-Sud); M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), par Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue); et Mme Richard (Duplessis), par Mme Perry Mélançon (Gaspé).

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. Les mises aux voix de ces crédits seront effectuées à la fin du temps qui est alloué, soit vers 13 heures.

Je crois comprendre ou j'ai cru comprendre que, comme on vient de perdre quelques minutes... nous pouvons commencer, mais, avec les minutes de retard, je crois comprendre qu'on a consentement pour que ces minutes soient reprises sur le temps du gouvernement, c'est bien ça?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Oui, avec... Après discussion avec l'opposition officielle et la députée de Jeanne-Mance—Viger, on accepte donc que le temps du gouvernement soit coupé et que l'étude des crédits du ministère du Tourisme se termine donc à 13 heures, tel que prévu initialement.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Parfait. Alors, nous avons le consentement? C'est parfait.

Discussion générale

Alors, nous sommes maintenant prêts à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle.

Mme Proulx (Berthier) : ...est-ce que je peux faire ma déclaration d'ouverture, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme IsaBelle) : Non. Non, non, on n'a pas ça, là, on est à l'étude de crédits.

Mme Proulx (Berthier) : Ah, bon!

La Présidente (Mme IsaBelle) : Tout est bien, bien minuté, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : O.K. Donc, je dis bonjour à personne, c'est ce que vous dites? Bon, bien, on le fera une autre fois.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Non, non, vous ne pouvez pas.

Mme Proulx (Berthier) : On le fera une autre fois. Je vous salue quand même tous.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Vous le direz, si vous vous voulez, dans votre temps, tantôt. Alors... parce que, là, tout est bien, bien minuté. Alors, merci d'accepter, Mme la ministre. Alors, nous sommes maintenant prêts à reconnaître la députée de Jeanne-Mance, la porte-parole de l'opposition officielle. Allez-y.

Mme Rotiroti : Oui, merci. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, effectivement, Mme la ministre, vous aurez l'opportunité de saluer les gens dans votre réponse à mes questions. Alors, bonjour, Mme la ministre, à tous les gens qui accompagnent le cabinet, qui accompagnent la ministre, mes collègues du gouvernement et des oppositions officielles.

Alors, je suis très contente d'être ici ce matin pour parler de l'industrie touristique. On sait tous que l'industrie touristique a été durement frappée avec la COVID-19, avec la pandémie. Ça a été une industrie qui a subi énormément de pertes, d'angoisses. Et ils ont été les premiers à être fermés et les derniers à rouvrir. Alors, il y a des conséquences, évidemment, à ça, des enjeux que l'industrie subit. Et, durant ces études de crédits là, on aura l'opportunité, j'aurai l'opportunité de questionner la ministre sur les actions qu'elle a entreprises pour venir en aide à l'industrie.

Évidemment, je prendrais un petit peu la balle au bond de la discussion de l'heure, la pénurie de main-d'oeuvre. Alors, évidemment, la pénurie de main-d'oeuvre, ce n'est pas juste l'industrie touristique qui en subisse, je pense, c'est

à travers le Québec, dans toutes les industries. Et ça a été un enjeu avant la pandémie, mais ça a été accentué durant la pandémie. Et, quand on parle de pénurie de main-d'oeuvre, bien, on parle, oui, de manque de bras, manque d'expertise avec la pandémie, qu'est-ce qui a fait en sorte avec les programmes de requalification... Il y a une perte d'expertise énorme dans l'industrie touristique. Les gens se sont requalifiés pour aller ailleurs, dans des secteurs un petit peu plus stables, ce qui fait en sorte que cette expertise-là est totalement perdue au niveau de l'industrie.

Alors, vous le savez sans doute, Mme la ministre, que votre collègue à l'Emploi et Solidarité sociale a mis sur pied, justement, pour stimuler la croissance économique par rapport à la pénurie de main-d'oeuvre, un programme qui s'appelle Opération main-d'oeuvre. Évidemment, c'est des mesures ciblées pour les secteurs prioritaires. Et, dans ces secteurs prioritaires, je vais vous les nommer, parce qu'il y en a six, domaines, qui ont été priorités, tu as la santé, l'éducation, services de garde, technologies de l'information, génie et construction. Il y a eu des investissements de 3,9 milliards de dollars sur cinq ans, dont 2,9 milliards de dollars de crédits additionnels. Et ça, évidemment, c'est d'attirer des travailleurs dans ces domaines, dans ces six secteurs-là.

Alors, ma question, ma première question, très, très simple, c'est : Pourquoi que l'industrie touristique ne se trouve pas dans ces domaines prioritaires là?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, madame... pardon, Mme la Présidente. Ça fait longtemps que je ne suis pas venue en commission. Je manque un peu de décorum.

La Présidente (Mme Isabelle) : Allez-y, c'est bon.

• (11 h 40) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Je veux d'abord et avant tout saluer les collègues de Gaspé, Rouyn-Noranda—Témiscamingue et Mme la députée de Jeanne-Mance—Viger, les collègues du gouvernement, et évidemment toute l'équipe du ministère du Tourisme du Québec, Mme Laberge, ma sous-ministre, mon chef de cabinet, M. Boutin, conseillers et conseillères politiques et toute l'équipe de nos sociétés d'État.

Oui, clairement, Mme la députée, on ne peut pas nier, là, qu'il y a des enjeux liés à la main-d'oeuvre, puis c'est à travers le Québec, là, ce n'est pas uniquement l'industrie touristique qui en est frappée.

Je veux revenir, donc, sur les mesures effectivement annoncées par le collègue ministre du Travail un peu plus tôt cette semaine. Donc, dans sa stratégie, oui, il y a des secteurs prioritaires qui ont été identifiés, Mme la députée, par le ministre, mais sachez que le ministère du Tourisme s'y retrouve également. Et c'est vraiment intéressant de voir qu'on n'est pas, nous, à Tourisme, un secteur qui est isolé, là, on travaille avec plein de ministères, mais effectivement le ministère du Travail est un ministère avec lequel on travaille de très, très près.

Donc, la vaste tournée à laquelle vous faites référence, Mme la députée, il y a... 2 juin à décembre... et décembre prochain, pardon, il va y avoir, donc, des missions qui vont se faire, de recrutement, du côté de la France et de l'Europe. Et, le ministère du Tourisme particulièrement, là, je vous dirais que les actions vont être menées d'abord et avant tout en hébergement pour ces fameuses Journées du Québec, une vaste campagne de séduction et de promotion. Donc, c'est le premier élément.

L'autre élément important, pour continuer de parler des enjeux de la main-d'oeuvre, c'est lors de nos Assises du tourisme, premières en deux ans, la semaine prochaine ici, à Québec. Le ministère du Travail va être présent. Donc, dans... toute la journée, on va avoir, donc, des échanges avec nos ATR, nos ATS, donc tout le tissu touristique va être présent. Et le ministère du Travail va venir présenter et détailler les programmes qui sont là pour soutenir notre industrie. Peut-être qu'on les avait mal communiqués, Mme la députée, les programmes disponibles, auprès de MTESS, pour accompagner nos entreprises. Donc, ça, rapidement, là, c'est deux gestes qui vont être posés très prochainement, la semaine prochaine, aux assises, et déjà, en juin, pour les Journées du Québec et dans cette campagne de séduction.

Mme Rotiroti : Parfait. Merci, Mme la ministre. On retournera sur les programmes qui ont été mis en place pour l'industrie, mais ce n'est pas de ça que je parle, je parle du programme qui a été mis strictement pour attirer la main-d'oeuvre. Alors, il y a des domaines qui ont été priorisés, je viens de vous les réitérer. Il y a 60 000 travailleurs dans les trois secteurs essentiels qui sont la santé, éducation, services de garde. Et il y a 110 000 travailleurs dans trois secteurs économiques stratégiques pour l'économie : technologies, information-génie et construction.

Alors, moi, je me demande... parce que, pour nous, le parti, pour le Parti libéral du Québec, le tourisme a toujours été un enjeu économique. C'est un moteur économique extraordinaire pour le Québec, sans parler de l'accueil et le rayonnement que le tourisme amène à travers le pays. Moi, je me demande comment ça se fait que le tourisme... en sachant les défis qu'ils subissent, comment ça se fait que ça ne se retrouve pas dans les six domaines prioritaires. Parce qu'avec ça il y a l'argent. Évidemment, je viens de le dire, il y a 3,9 millions de dollars sur cinq ans. Il y a une bonification de 2,9 millions qui a été faite, justement, parce que le besoin est là. Et moi, à ma grande surprise, bien, je ne vois pas que le tourisme est inclus dans ces domaines prioritaires là. Alors, je me demande : Est-ce qu'il y a eu discussion... Dans le fond, Mme la ministre, avez-vous des discussions avec votre collègue? Et puis comment ça se fait que le tourisme ne se retrouve pas là?

Mme Proulx (Berthier) : J'ai des discussions... Merci, Mme la députée. J'ai des discussions avec le ministre de l'Emploi depuis notre arrivée à Tourisme, parce que, comme vous le savez, il y avait des enjeux liés à la main-d'oeuvre avant la pandémie. Déjà, il manquait 15 000 employés dans le secteur touristique avant la pandémie. Donc, déjà, on avait tiré la sonnette d'alarme.

Maintenant, je comprends, là, que vous disiez qu'il ne soit pas identifié, là, de façon prioritaire, mais il est là. Il y a d'autres secteurs identifiés dans le cadre de ces missions-là que va faire le ministère du Travail, de ces Journées

du Québec, et les secteurs sensibles, si je peux les nommer, comme ceux-là qui ont été identifiés, et où on va aller à l'international pour faire du recrutement, hébergement, restauration, même si, évidemment, c'est sous le portefeuille du ministère de l'Économie et de l'Innovation, on comprend très bien que ça fait partie de l'offre touristique, hein, la restauration et l'hébergement.

Donc, tourisme, hébergement et restauration, trois secteurs, donc, qui vont être présentés par le ministère du Travail lors de ces missions-là. Ils sont identifiés, Mme la députée, là, je veux vous rassurer, là : tourisme, hébergement, restauration font partie des démarches à l'international de l'équipe du ministère du Travail pour aller recruter, donc, des employés. En plus de la modification, là, des travailleurs étrangers temporaires, comme vous le savez, où, évidemment, maintenant, en tourisme, en hébergement, on peut faire appel à ces travailleurs étrangers temporaires, formule simplifiée. Plutôt que d'être un an, on peut être là pendant trois ans. Donc... et en plus des campagnes de recrutement, là, du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme. Mais je pourrai revenir là-dessus.

Mme Rotiroti : Oui. Je comprends qu'est-ce que vous dites, Mme la ministre, mais le gouvernement limite la portée de son initiative à seulement six domaines d'activité qu'il juge prioritaires pour l'attraction des personnes immigrantes en région. Alors, vous comprenez que le fait que... Vous me dites : Le tourisme se retrouve là-dedans. Parfait. Alors, dites-moi, dans le 3,9 milliards... dans le... bien, avec le 2,9, on parle d'à peu près 6 milliards de dollars sur cinq ans, c'est quoi, la partie qui va au tourisme pour l'attraction des immigrants? Parce que, là, on parle strictement de l'attraction. Vous, vous parlez des assises, et tout ça. Parfait. Je comprends. Mais l'Opération main-d'oeuvre, là, c'est vraiment axé sur attirer les immigrants dans ces domaines-là. Alors, quand je vous parle des six domaines que vous avez priorisés comme gouvernement, le tourisme ne se retrouve pas là. C'est-à-dire que le tourisme, dans le fond, là, ne peut pas faire appel à ces programmes-là pour attirer l'immigration dans ce secteur-là. Alors, pourquoi? Puis vous, vous dites : Bien non, le tourisme se trouve là-dedans. Parfait, je vous crois. Alors, dites-moi c'est combien d'immigrants on pourrait attirer avec le programme, et, dans ce 6 milliards là, combien est dédié au tourisme.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. Vous comprenez que c'est des crédits de Tourisme, là, et non pas des crédits du ministère du Travail, donc, la ventilation des sommes, on pourrait peut-être enquêter du côté de la sous-ministre, mais on ne les a pas pour le moment.

Ce que je veux vous dire : Dans ces journées de recrutement là organisées par le ministère du Travail, il y a les jours du tourisme. On est là, Tourisme. Je ne sais pas comment vous l'exprimer plus clairement. On sera en France le 22 juin avec l'équipe du ministère et du ministre pour faire du recrutement, aller présenter, donc, les offres d'emploi en hébergement, en restauration, en tourisme au Québec. Donc, oui, il y a des actions 100 % dédiées à l'industrie touristique. Puis, comme je vous le précise, là, ça se passe le 22 juin prochain, et c'est grâce aux actions de mon ministère et de nos équipes auprès du ministère du Travail pour venir contrer, donc, les enjeux, là, le déficit qu'on vit dans l'industrie touristique.

Il y en aura d'autres, soit dit en passant, si je peux me permettre de rajouter, Mme la députée, il y en aura d'autres en décembre également. Donc, une première séquence qui va se passer en juin prochain, mai et juin prochains, je dois le préciser, et, en plus, il y aura une autre attaque très, très forte du côté de la France en décembre prochain, pour deux raisons, là : la France, évidemment, au niveau de la langue française, d'abord et avant tout, puis, comme vous le savez, c'est le premier marché outremer du Québec. Donc, il y a une espèce de campagne de séduction avec un marché qui est déjà, là, très favorable au Québec, et à venir s'installer ou travailler au Québec. Donc, deux actions très ciblées.

Mme Rotiroti : O.K. Bien, ça ne répond pas tout à fait à la question. Et je comprends que c'est un programme qui ne relève pas du ministère du Tourisme, mais, en même temps, j'imagine que, dans vos crédits, vous avez le montant d'argent qui est dédié à l'attraction des immigrants pour votre secteur précis. Ceci dit, ça veut dire que, si je comprends bien, dans vos discussions avec vos collègues, vous ne souhaitez pas... Malgré que le secteur touristique demande cet arrimage-là avec l'attraction dans ces pays-là, vous, vous dites que, le fait que ça ne se retrouve pas dans les domaines prioritaires, l'argent va être là et les immigrants vont être... l'industrie va être capable de cibler ces immigrants-là pour qu'ils viennent au Québec pour travailler dans l'industrie. C'est ça que vous dites?

Mme Proulx (Berthier) : Mais, avec votre permission, peut-être que je pourrais passer... s'il y a autorisation de la collègue, de passer la parole à ma sous-ministre pour la ventilation, là, que vous souhaitez avoir pour Tourisme dans les mesures annoncées par le collègue du MTESS.

Mme Rotiroti : Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Est-ce que nous avons un consentement? Oui. Alors, je vous invite à bien vous présenter avant de prendre la parole.

• (11 h 50) •

Mme Laberge (Annick) : Oui, bonjour, Mme la Présidente. Annick Laberge, je suis sous-ministre au Tourisme. Merci, Mme la ministre. Mme la députée, en complément d'information avec les commentaires de la ministre, je crois que c'est important de mentionner que nous avons des liens très étroits avec Emploi-Québec sur une base régulière, ministère, avec nos collègues là-bas, et avec Emploi-Québec en région. C'est un secteur transversal. Donc, plusieurs actions de nos partenaires Emploi-Québec en région rejoignent le tourisme.

Pour ce qui est du volet concret lié au budget, important de parler du Conseil québécois de ressources humaines en tourisme, la ministre l'a évoqué, organisation qui est financée par le MTESS, mais aussi un soutien distinct du ministère du Tourisme. Concrètement, des sommes de 2 millions de dollars, dans un premier temps, et récemment une subvention de 3 millions pour la mise en oeuvre d'actions qui vont favoriser l'attraction et la rétention de main-d'oeuvre en tourisme jusqu'à la fin de l'exercice financier prochain. 31 mars 2022, donc tout récemment, Mme la Présidente, une somme additionnelle de 2 millions avait été octroyée au CQRHT pour soutenir la réalisation d'actions qui renforcent l'attractivité des emplois en tourisme. Fidélisation de la main-d'oeuvre également, qui est fort important, selon les principes de responsabilité sociale. Alors, on est évidemment conscients de cette situation-là. On met tout en oeuvre pour limiter les effets, trouver des solutions innovantes.

Peut-être, quelques exemples de projets pour vous donner plus d'informations : projet de formation pour une meilleure adéquation formation-emploi, remboursement des frais de séjour pour les stages des étudiants qui finissent en tourisme, en hôtellerie et en restauration, mise en place, également, d'une plateforme numérique pour faciliter le partage de main-d'oeuvre entre entreprises. Il y a un projet pilote qui est actuellement en cours, entre autres, dans la région de Charlevoix. Alors, simplement confirmer vraiment une collaboration très étroite avec le MTESS pour des solutions conjointes.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Il vous reste 43 secondes dans ce bloc-ci.

Mme Rotiroti : Mon Dieu! O.K., ça va vite. Mais, écoutez, merci beaucoup pour la ventilation. Évidemment, vous comprenez que ça répond en partie à la question, mais, si vous... Je comprends tout ce que vous dites, vous dites que vous êtes là, l'argent est au rendez-vous. Et je ne comprends pas pourquoi que ça ne se retrouve pas dans les domaines prioritaires. Mais, ceci dit, l'important, c'est que l'industrie va recevoir les mesures, l'argent nécessaire pour être capable d'attirer de l'immigration. Parce qu'effectivement la pénurie de main-d'oeuvre va faire en sorte... C'est une question de relance aussi. Alors, si on veut que l'industrie se prend en main et se relance... l'industrie se prend en main et ils font tout qu'est-ce qu'ils peuvent, mais, sans des bras, malheureusement, ils n'y arriveront pas. Alors, c'est non seulement la question de pénurie, mais c'est aussi une question de relance de l'industrie complète.

Mme Proulx (Berthier) : Je suis totalement d'accord avec vous, mais il y a d'autres initiatives qu'on met en place, Mme la députée, ne serait-ce que tout le volet innovation sur lequel on a travaillé avant la crise sanitaire et pour laquelle on injecte beaucoup d'argent. Parce que, l'innovation, on l'a peut-être échappée par le passé, combien l'innovation peut venir aider notre industrie touristique. De développer quatre saisons, également, pour s'assurer d'avoir des employés... développer l'industrie touristique sur quatre saisons, ça nous permet d'attacher nos employés. Et ça, c'est ce sur quoi on travaille. On devait présenter, vendredi dernier, une stratégie en développement durable, entre autres un plan montagnes où on va s'assurer que des montagnes puissent être exploitées sur quatre saisons, avec des budgets qui y sont...

Des voix : ...

Mme Proulx (Berthier) : Excusez-moi, je... excusez-moi...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...s'il vous plaît. S'il vous plaît. Oui. Merci.

Mme Proulx (Berthier) : Donc, un plan montagnes. Mais, compte tenu du décès du numéro 10, de Guy Lafleur, on n'a pas pu faire cette annonce-là. Donc, sur quatre saisons, ça aussi, c'est un autre élément sur lequel on travaille pour pérenniser nos emplois sur quatre saisons.

Puis la transformation numérique, c'est hyperimportant. On a eu des projets pilotes avec le Groupe Germain, entre autres, où on a décidé de voir si on ne pouvait pas avoir une espèce de «virtual front desk», un accueil virtuel justement pour répondre aux enjeux liés à la main-d'oeuvre, un projet pilote au centre-ville de Montréal qui a extrêmement bien fonctionné. Ce n'est pas la panacée, là, mais c'est des solutions qu'on met en place à travers la transformation numérique pour venir répondre aux enjeux liés à la main-d'oeuvre. Donc, ce sont d'autres initiatives qu'on met en place.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Merci. Alors, maintenant, nous allons poursuivre avec la porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de tourisme, avec la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Bonjour.

Mme Lessard-Therrien : Moi, j'avais peut-être le goût qu'on discute de tourisme de plein air. Je pense que c'est une de nos forces au Québec, l'immensité du territoire, l'abondance de nos lacs, de nos rivières, de nos forêts. Je pense que c'est quelque chose qui se vend très bien aussi à l'international. Tu sais, c'est un secteur qui est plein de promesses. Puis on l'a vu aussi pendant la pandémie, où les Québécois ont aussi renoué avec le territoire du Québec, avec la nature sauvage.

En même temps, le gouvernement, les collègues n'ont pas nécessairement fait la démonstration que la protection du territoire, c'était quelque chose qui était important pour eux. On l'a vu sur la Basse-Côte-Nord avec l'annonce de permettre à la Mine du lac Bloom de rejeter 900 millions de tonnes de résidus miniers dans des lacs. On le voit avec les coupes forestières qui menacent notamment l'habitat du caribou forestier, qui est aussi un animal emblématique du Québec, qui est très bon pour faire la promotion de notre tourisme de plein air. Les Européens sont friands de voir nos caribous.

Donc, moi, je me pose la question : Comment vous réconciliez, vous, cette vision-là de développer un tourisme qui a plein de potentiel puis qui nous permettrait, en fait, d'atteindre nos objectifs de protection du territoire avec cette vision-là où on annonce des projets d'aires protégées à la pièce, alors qu'il y a des... il y a maintenant 70 projets, il y en a une dizaine qui ont été acceptés depuis les 83 qui avaient été déposés, mais qui sont sur la table, qui sont prêts à être acceptés, qu'on a des citoyens mobilisés aux quatre coins du Québec puis qu'on a des gens qui sont friands de ces territoires sauvages là? Comment est-ce que vous réconciliez ça, cette double vision de protection du territoire, tourisme de plein air et développement industriel?

Mme Proulx (Berthier) : Merci pour la question. Moi, je ne suis pas peu fière que, dans le premier mois où je suis arrivée à titre de ministre du Tourisme, j'ai demandé à mon collègue des Finances d'avoir une division de développement durable en tourisme. C'est la première fois de l'histoire du ministère du Tourisme où je suis allée chercher 30 millions pour du développement durable en tourisme. Comme je le mentionnais à la collègue de Jeanne-Mance—Viger, la semaine dernière, vendredi dernier, on devait présenter... puis je vais me garder les sommes, là, parce que l'annonce va être faite lundi prochain, mais je veux quand même répondre à votre question... où on présente, conjointement avec le ministre de l'Environnement, une stratégie en développement durable, qu'on va présenter, donc, lundi prochain avec des sommes assez colossales.

Maintenant, la protection du territoire, les aires protégées, bien, là aussi, on fait la démonstration que Tourisme, on est un secteur transversal. Mon collègue a, en 2020... ont été les premiers au Canada, là, quand même, à atteindre la cible, là, de protection de 17 % de notre territoire, entre autres une partie des Chic-Chocs. En février dernier, on a annoncé, à travers, donc, toujours, le ministre de l'Environnement, des nouveaux... 10 nouveaux territoires protégés, qui représentent à peu près 300 kilomètres carrés. Puis là on va du côté de la Côte-Nord, des Laurentides, on va chez nous, du côté de Lanaudière. Et Benoît me dit : Ce n'est pas un couvercle de verre qu'on doit mettre au-dessus des aires protégées, il faut amener les touristes québécois et internationaux à rentrer dans ces territoires-là, d'en voir la beauté, mais de le faire de façon responsable et durable. Et moi, à travers le 30 millions que j'ai en développement durable, je disais à mon collègue ministre : Bien, tu sais, nous, on peut faire des ponceaux avec du bois 100 % du Québec, des bâtiments d'accueil. Donc, c'est vraiment un travail conjoint de protéger le territoire, mais de le rendre accessible aux clientèles québécoises et aux clientèles internationales, parce que nos lacs, nos rivières, nos forêts, bien, c'est une des choses qui attire non seulement les Québécois à redécouvrir le territoire, mais à l'international également.

Je regarde les cartes, durant la pandémie, de la SEPAQ, ils ont eu un succès monstre. Des Québécois n'avaient pas découvert la SEPAQ. Ça a été un succès monstre. On a eu aussi des sommes l'année dernière et cette année, on fera les annonces très prochainement, là, de l'investissement qu'on a fait pour les parcs régionaux. Vous avez raison de le mentionner, les Québécois ont découvert ou redécouvert leurs parcs régionaux, 5 millions l'année dernière. Sauf erreur, 6 millions, Mme la sous-ministre, cette année?

Mme Laberge (Annick) : Oui. Exact.

Mme Proulx : 6 millions, donc, cette année. Donc, il y a moyen, comme vous le mentionnez, de protéger le territoire, de le faire de façon responsable, de le faire de façon durable et de permettre aux Québécois et à l'international de découvrir ces territoires-là.

Mme Lessard-Therrien : Combien de temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste sept minutes.

• (12 heures) •

Mme Lessard-Therrien : O.K. Bien, je reviens quand même sur le dossier des aires protégées, parce que c'est majeur, là, les 70 projets qu'il reste sur la table. Moi, j'en ai visité plusieurs, de ces projets-là, c'est des... Puis bien sûr que c'est des projets d'aires protégées pour permettre l'accès à la nature aux citoyens, aux citoyennes, c'est l'objectif, puis c'est ce qui nous permet d'atteindre tous les objectifs qu'on veut en termes de santé publique, en termes de protection de la biodiversité, en termes de sensibilisation des gens aux enjeux environnementaux. Tu sais, ils en ont annoncé, mais c'est une poignée de ce qu'ils pourraient annoncer encore. Je pense au mont Kaaikop dans les Laurentides, je pense à la rivière Péribonka, je pense au Pipmuakan, il y en a... il y en a plein, lac à la Truite au Témiscamingue, qui mériteraient d'être protégés. Parce que, vous l'avez dit, on veut que ce soit accessible pour les gens sur les territoires, mais qui veut aller marcher dans une forêt où la skideuse est passée? C'est ça, l'enjeu. Il faut préserver des bouts de territoire encore vierge pour s'assurer que ça reste intéressant pour nos gens. Puis vous pouvez le prendre par le bout touristique, j'en suis. On peut le prendre aussi par le bout conservation. Je pense qu'on est capables d'atteindre plusieurs objectifs, mais il va falloir, à un moment donné, que le mot se passe au ministre des Forêts pour dire : Là, comme, ça suffit, là, il faut les protéger, ces territoires-là, puis ça va nous permettre d'atteindre plusieurs objectifs.

J'ajouterais aussi la question de l'accès au territoire, notamment l'accès à nos plans d'eau. Puis ça, ça fait partie de votre programme, à la Coalition avenir Québec. Et c'est très difficile pour les citoyens d'avoir accès à des plans d'eau, qui sont de plus en plus privatisés, juste d'avoir accès à des rampes de mise à l'eau où ça ne coûte pas 300 \$ par jour pour mettre son canot à l'eau, son embarcation. Où est-ce que vous vous positionnez là-dessus à l'heure actuelle? Parce qu'on n'a pas de son de cloche qu'on va faciliter l'accès, notamment, aux plans d'eau.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. Je veux revenir, là, parce que vous y avez fait référence, sur les aires protégées. Je fais juste rappeler que c'est les crédits de Tourisme, là, puis pas de MELCC. Mais néanmoins il y a, donc, d'autres territoires, comme vous le savez, qui ont été annoncés en février. Il y en a d'autres qui s'en viennent, là, très prochainement, où on aura l'occasion de parler d'aires protégées, puis vous avez raison de le mentionner, avec un volet récréotouristique. Alors, moi, là, comme ministre du Tourisme, c'est clair que je veux m'assurer que nos paysages ne soient pas... ne soient pas défigurés.

Maintenant, pour ce qui est de l'accès aux plans d'eau, vous le savez autant que moi, ce sont des compétences qui sont partagées : des fois, c'est le municipal; des fois, c'est le provincial; des fois, c'est le fédéral. Je le vis comme ministre responsable du Bas-Saint-Laurent, où on parle beaucoup de l'accès à l'eau, mais je le vis également comme ministre du Tourisme et responsable de Lanaudière, où on a beaucoup de lacs et de rivières. Donc, ce sont des compétences qui sont partagées. C'est complexe. Ce n'est pas simple de travailler avec le fédéral pour permettre d'améliorer, par exemple, l'accès aux berges en... le long du Saint-Laurent. C'est des dossiers qui sont de longue haleine, qui sont complexes et qui ne relèvent pas, là, nécessairement du ministère du Tourisme, mais davantage Sécurité publique, MAMH, et qui relèvent également du gouvernement fédéral.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste trois minutes.

Mme Lessard-Therrien : Bien, je vais aller sur le deuxième volet sur lequel je voulais vous aborder, sur la question des festivals, parce qu'on risque de renouer aussi avec nos festivals cet été. Je pense que tout le monde a très, très, très hâte. Vous avez annoncé des sommes aussi dans le dernier budget. Vous parlez beaucoup aussi d'achat local, l'importance de l'achat local, etc. En même temps, quand on va dans nos festivals, c'est difficile de trouver de la bière locale à consommer dans nos festivals. Il y a une espèce de monopole qui s'est un peu installé avec les grandes, grandes, grandes brasseries de ce monde, qui, en échange de commandites, se gardent certains monopoles. Puis c'est extrêmement frustrant quand on se présente dans un festival de musique émergente, par exemple, ou Festival d'été de Québec puis qu'on n'arrive pas à avoir de la bière du Griendel, ici, en bas, ou du Trèfle noir à Rouyn-Noranda. C'est difficile. Est-ce que vous... Est-ce que ça fait partie de vos préoccupations? Est-ce que vous comptez poser des gestes en ce sens-là pour favoriser la présence de nos bières de microbrasserie dans tous les festivals au Québec?

Mme Proulx (Berthier) : D'abord et avant tout... Merci pour la question. D'abord et avant tout, le renouvellement de nos ententes avec nos ATR, nos ATS puis nos festivals et événements, ce n'est pas «si», là, ils doivent avoir du développement durable. C'est dorénavant une obligation pour mes festivals, mes événements, mes ATR d'avoir du développement durable. Dans l'aspect de développement durable, évidemment on parle d'économie circulaire, de se faire... approvisionner, pardon, dans un cercle de kilomètres qui est le plus petit possible, c'est ça, et d'acheter des produits locaux. Donc, je ne veux pas dévoiler, là, tout le contenu des ententes qu'on renouvelle avec nos festivals et nos événements, parce que ça se fait jeudi prochain, dans le cadre des assises, auxquelles, d'ailleurs, je vous invite à assister, mesdames, ce serait chouette de vous avoir là.

Donc, il y a... ce n'est pas «si», là, il y a une obligation dans le renouvellement de mes ententes, dans mes programmes aussi, là, le PARIT, là, que tout le monde attend ici impatientement. Dans le PARIT, le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique, il y a un volet développement durable, économie circulaire et de faire en sorte qu'on puisse s'approvisionner localement.

Mme Lessard-Therrien : Donc, j'en conclus que vous seriez favorable à des quotas ou des cibles de bières de microbrasserie dans les festivals?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, je ne veux pas aller avec des quotas. Mon objectif, c'est de faire en sorte qu'à travers nos festivals et nos événements on puisse mettre l'accent encore plus fortement sur le développement durable. Le développement durable, c'est l'économie circulaire, donc pour approvisionner, par exemple, en pommes de terre frites de la région, en framboises, en bleuets et, idéalement, bien entendu, de pouvoir avoir nos microbrasseries, nos distilleries qui, à terme, pourraient fournir.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...nous poursuivons, nous continuons avec, cette fois-ci... Le temps de parole est très limité. Alors, nous poursuivons, cette fois-ci... ou nous revenons à la porte-parole de l'opposition officielle, alors avec la députée de Jeanne-Mance—Viger.

Mme Rotiroti : Merci. Merci, Mme la Présidente. Alors, juste... Parce que la ministre a parlé brièvement sur le virage numérique que l'industrie va... est en train de prendre. Alors, juste, peut-être, rappeler qu'effectivement, oui, l'industrie est ouverte à faire ce virage-là. Je vous dirais que, dans l'industrie, c'est plutôt le... où est-ce qu'il y a une quantité d'employés déjà un petit peu plus élevée où est-ce que ce virage-là se fait, et pas nécessairement dans où est-ce qu'ils ont moins d'employés.

Puis, je vais vous dire, il y a quand même cette crainte-là en disant : Tu sais, il ne faut pas tout... La numérisation, le virage numérique se fait, mettons... vous dites «virtual checkout», mais ça ne remplace pas les bras, en bout de ligne, ça ne remplace pas les femmes qui font l'entretien des chambres, etc. Et il y a aussi cette sensibilité-là à toute, tu sais, l'expérience client. Tu sais, nous, on a une réputation ici, au Québec, d'être un peuple chaleureux et accueillant. Alors, ça demeure quand même... Oui, le virage se fait, mais, je vous dirais, dans des moments... dans des secteurs très précis. Et évidemment je vous dirais qu'ils sont... l'industrie est très sensible à maintenir la réputation qu'on a, c'est-à-dire ce peuple chaleureux et accueillant en tout temps.

Alors, j'aimerais ça revenir sur les différents programmes qui ont été offerts pendant la pandémie, qui sont venus pallier, évidemment... aider l'industrie pendant ces moments difficiles. Alors, il y a plusieurs programmes qui ont été mis en oeuvre. Et là je sais que la ministre va dire : Bien, la plupart des programmes, ce n'est pas le ministère de Tourisme, c'est d'autres... c'est d'autres ministères, mais... Et là on entend beaucoup... Parce que ces programmes-là, évidemment, ne peuvent pas durer éternellement, et on s'en va vers... en espérant qu'on s'en va vers une fin de pandémie et qu'on n'aura pas une autre vague. Et on entend souvent : Bien, on verra, tant que la situation exigera, on va garder les programmes en place. Pas plus tard qu'hier, aux crédits avec le ministre du Développement économique... il a dit à mon collègue : Bien, on verra, bientôt... On n'est pas capable d'avoir aucune prévisibilité. D'ailleurs, c'est un mot qui revient souvent dans l'industrie, qu'ils veulent avoir cette prévisibilité-là pour être capables de planifier, que ça soit au niveau de la relance, planifier les activités qu'ils ont à faire.

Alors, je me demande... j'aimerais ça si la ministre est capable d'être un peu plus précise que d'autres collègues à quand on mettra terme, fin à ces programmes d'aide d'exception, je tiens à le dire. Est-ce qu'il y a un moment précis qu'il pourrait... qu'elle pourrait nous donner, une date, qui pourrait permettre à l'industrie de se prendre en main et de déjà travailler à comment qu'ils vont faire face à ne pas avoir cette aide... cet argent-là, dans le fond?

• (12 h 10) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. Bien, en fait, dès le départ, on a... la première semaine de la pandémie, on a agi hyper rapidement, là, pour qu'il n'y ait pas une déstructuration de l'offre. Ça, c'était... l'idée de base, c'est qu'on ne voulait pas que le Québec, après la pandémie, ait à rebâtir au pic puis à la pelle, et on s'est assurés de préserver, donc, la capacité d'accueil et qu'il n'y ait pas de déstructuration de l'offre au Québec.

Premier geste : festivals et événements. Vous le savez, vous êtes toutes des consommatrices de festivals et d'événements. Les trois dernières années, là, on a injecté massivement, là, pour préserver. Même s'il n'y avait pas de festival, pas de tenue de festival, les subventions ont été versées pour nos festivals, nos événements.

On est allés... pour nos hôtels, nos gîtes, nos spas, nos stations de ski, on est allés injecter de l'argent pour les aider avec une dépense qui est quand même assez considérable : les coûts en énergie. On a eu... Je veux juste... Aïe! là, ça fait... ça fait un bout, là. Je veux juste repasser à travers toutes mes mesures. On a eu le PACTE Tourisme, des prêts, des garanties de prêt où il y avait une partie pardon. Si on ajoutait les frais en hydroélectricité, ça peut aller, par établissement, là, jusqu'à quelque chose comme 460 000 \$ de remboursement ou de subventions directes à nos hôtels.

Là, on est dans le PARIT, le programme d'aide à la relance, c'est ça, là, c'est de la subvention pure qu'on offre à nos entreprises touristiques et à nos attraits, là. Ce n'est pas juste pour l'hébergement, c'est nos attraits aussi. 280 projets déposés, des sommes colossales de demandes. Les prochaines annonces... Les premières annonces vont être faites très prochainement.

Le Fonds de financement pour les établissements hôteliers, le fameux PADAT, qui a marché à mort, c'est 250 millions. 73 millions en TSH qu'on a retournés pour nos hôteliers depuis le début de la pandémie. Les ententes de partenariat régional en tourisme, des plus petits projets, là, des gens qui ont besoin d'être soutenus avec des investissements un peu moins grands : 17 millions. 5 millions à l'Alliance de l'industrie touristique. 2,5 millions au Palais des congrès de Montréal.

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est bien.

Mme Proulx (Berthier) : CQRHT, on en a parlé, puis ça, ça inclut, là, encore aujourd'hui, du budget 2022-2023...

La Présidente (Mme IsaBelle) : C'est bien, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : ...un autre 5 millions de dollars. Bref, je peux vous détailler, là, les mesures, mais elles sont encore là, puis le soutien est encore là. Puis, s'il devait y en avoir d'autres, demandes, on va être là.

Mme Rotiroti : C'est... J'apprécie le bilan de la ministre. Je connais les programmes qui sont en place, avec les montants qui ont été distribués. Ma question était très simple, c'est que ces programmes-là vont venir en échéance, on parle de... on ne sait pas quand, on dit : Bien, tant et aussi longtemps que la situation l'exigera. Il y a d'autres ministres qui disent : Bien, ça peut terminer bientôt, bien, on verra. Alors, on questionne au nom de l'industrie touristique, puis on parle de prévisibilité, Mme la ministre.

Alors, moi, je demande une date, je demande : Dans trois mois? Dans six mois? Vous connaissez très bien que l'industrie demande un horizon plancher de trois mois minimum, et, si on peut aller jusqu'à six mois, encore, ça aiderait énormément. Alors, entre le trois mois puis le six mois, vous vous situez où?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. Pour ce qui est du PADAT, dont on a fait l'annonce, hier, d'un renouvellement d'une enveloppe de 50 millions de dollars, là, c'est jusqu'en 2023. Donc là, on est là jusqu'en 2023.

Bien, le PARIT, c'est pour deux ans. Donc, on va voir, à la lumière des investissements qui sont demandés, si on renouvelle l'enveloppe, mais là on est là pour les deux prochaines années, là. Juste pour être bien certaine de vous donner les bonnes sommes, 2022-2023, dans le PARIT, on est, total, à 134 millions. Donc, la prévisibilité est là, là.

Mme Rotiroti : ...une précision, parce que, là, on fait le tour de tous les programmes, mais moi, je parle essentiellement du Programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, le PAUPME.

Mme Proulx (Berthier) : Je suis désolée, Mme la députée, mais ce n'est pas les crédits du MEI, c'est les crédits du Tourisme...

Mme Rotiroti : Non, je comprends, mais c'est des entreprises...

Mme Proulx (Berthier) : ...et ces programmes-là ne sont pas chez nous.

Mme Rotiroti : Bien oui. C'est des... L'industrie touristique a bénéficié de ces programmes-là. C'est dans...

Mme Proulx (Berthier) : C'est la restauration qui en a bénéficié, parce que tous les autres secteurs d'activité, les 50 qui sont chez nous, ont été couverts par nos programmes. Pour ce qui est de l'AERAM, puis du PAUPME, puis du soutien pour la fermeture des restaurants en zone rouge, tel que demandé par la Santé publique, bien, ce sont des programmes qui sont gérés par le ministère de l'Économie et de l'Innovation. Ce ne sont pas, là, au risque de me répéter, les crédits du MEI.

Mme Rotiroti : ...les rencontres que j'ai faites avec l'industrie touristique, ça a été une demande qui a été... qui venait récurrente, en me demandant de vous questionner sur le fait... si on est capable de prolonger ces programmes-là de trois à six mois. Si vous dites que ce programme-là ne relève pas de toi, alors comment ça se fait que l'industrie le demande? Alors, j'essaie juste de voir. Est-ce que... Vous, vous ne faites pas de pression sur le ministre de Développement économique?

Mme Proulx (Berthier) : ...vous parlez plus précisément, là? Nommez-moi un secteur précis.

Mme Rotiroti : Bien, le volet Tourisme.

Mme Proulx (Berthier) : ...

Mme Rotiroti : Pardon?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, qui relève de ma responsabilité, là, qui relève de ma responsabilité.

Mme Rotiroti : Exact.

Mme Proulx (Berthier) : Lequel vous me demandez? Parce que les restaurants, ce n'est pas chez moi, les bars, les discothèques, ce n'est pas chez moi, les microbrasseries, ce n'est pas chez moi, tu sais, les arcades, ce n'est pas chez nous. Donc, ça relève, je suis désolée, du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Donc, je ne peux pas connaître tous les programmes de tous les ministères, je vais saigner du nez, là. Mais ce n'est pas chez nous, Mme la députée, je suis désolée.

Mme Rotiroti : ...pas capable de me dire si...

Mme Proulx (Berthier) : Bien, ce n'est pas que je ne suis pas capable, c'est que ça ne relève pas de mon ministère.

Mme Rotiroti : O.K.

Mme Proulx (Berthier) : ...bien embêtée de vous répondre, là, sur la fin des programmes qui sont sous la responsabilité... L'AERAM n'a jamais été sous la responsabilité du ministère du Tourisme.

Mme Rotiroti : Je comprends, mais tous les programmes que... d'Investissement Québec, il y a un volet touristique, il y a un volet Tourisme. Ça, ça relève de vous.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, mais là ça, c'est le PADAT, le PADAT IQ, donc, qui est un programme de prêts, de garanties de prêt, qui est géré par IQ Tourisme, ça, c'est vrai, mais le PADAT est là. On a encore 50 millions, qu'on a annoncés hier, qui est là. Il est là.

Donc, moi, le volet Tourisme, là, PADAT, IQ Tourisme, chez nous, 50 millions annoncés hier. Le programme est là. On a annoncé un autre 50 millions d'investissement encore hier pour soutenir nos hôteliers. Donc, ça, c'est là. Mais, maintenant, restauration, bars et discothèques, ce n'est pas chez moi. Ça relève du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Je suis désolée.

Mme Rotiroti : Alors, si on parle de le PACTE, le P-A-C-T-E...

Mme Proulx (Berthier) : Le PACTE, oui. PACTE Tourisme, oui.

Mme Rotiroti : ...le PACTE, alors, il y a eu une somme de 6 millions pour 2022-2023 pour le volet Tourisme.

Mme Proulx (Berthier) : Ça, c'est pour le volet Dépenses énergétiques, c'est un 6 millions pour les dépenses énergétiques.

Mme Rotiroti : Exact. Alors, vous avez... il y a des conditions à ces programmes-là pour la possibilité de convertir en pardon une partie des prêts.

Mme Proulx (Berthier) : Oui.

Mme Rotiroti : O.K. Alors, pouvez-vous... pouvez-vous m'expliquer c'est quoi, les conditions qui sont possibles pour convertir en pardon?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, en fait, il faut contracter un prêt pour pouvoir avoir, donc, accès à ce fameux 6 millions de dollars là, là, en frais énergétiques. Donc, il faut avoir contracté un prêt dans le cadre du programme PACTE, où, effectivement, il y a des prêts, des garanties de prêt, puis il y a une partie qui est convertible en subventions directes. On parle ici, là, des frais en énergie auxquels vous faites référence avec le 6 millions de dollars.

Quand on veut se faire rembourser, bien, évidemment, il faut déposer en preuve qu'on a payé notre compte d'Hydro-Québec, là. Une gestion... Une saine gestion des finances publiques exige qu'on dépose en preuve, par exemple pour un spa ou un hôtel, qu'on a acquitté nos factures d'hydroélectricité et qu'on veut être remboursé. Donc, c'est pour de janvier à juin, maximum 35 000 \$ par mois, pour un maximum de 210 000 \$ pour la période de janvier à juin, parce qu'à la lumière de nos rencontres, entre autres avec les spas puis les grands hôtels, ils nous disaient : Mme Proulx, c'est là que notre poste de dépenses en énergie est le plus élevé, ça fait qu'on souhaiterait que... Lorsqu'on a apporté ces modifications-là, au fur et à mesure, dans le PACTE Tourisme, donc, on a décidé, conjointement, avec nos conversations, avec les grands hôtels et les spas, de, donc, amener ces remboursements-là de frais en... hydroélectricité, pardon, entre janvier et juin.

Mme Rotiroti : Ça fait que l'aide va durer jusqu'à 2023, à la fin, c'est ça?

Mme Proulx (Berthier) : Exactement.

Mme Rotiroti : Parfait. Excellent.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...à l'échange.

Mme Rotiroti : Je vais...

La Présidente (Mme Isabelle) : Trois minutes pour ce deuxième bloc avec vous, mais vous en avez un autre après, là...

Mme Rotiroti : Oui... Non... Tout à fait. J'essaie de voir si je vais avoir assez de temps de faire peut-être une question plus rapide. On parle de les ententes que vous avez, Mme la ministre, avec nos ATR, qui sont nos associations touristiques régionales. Et évidemment vous êtes... il y a des ententes qui doivent se faire, et les ententes, normalement, c'est sur trois ans, hein, que vous signez les ententes avec les ATR. Est-ce que vous... Un, est-ce que les négos vont bien? Et, deux, est-ce que vous prévoyez la possibilité de faire des ententes sur cinq ans au lieu de trois?

• (12 h 20) •

Mme Proulx (Berthier) : Les négociations vont extrêmement bien. Ça marche bien avec nos ATR, même chose avec nos festivals et nos événements. On comprendra, là, qu'en temps de pandémie on a renouvelé juste pour un an, là, nos ententes avec les ATR, ne sachant trop, là, quel allait être le portrait de la situation de la pandémie. Mais ça va très bien. Puis je ne brûlerai pas mon «bunch» des assises, alors je vous réinvite encore pour pouvoir présenter... parce que chacune de nos associations touristiques régionales vont être présentes aux assises. Je vais me parler... Je vais me permettre de me garder le privilège de faire ces annonces-là. On a eu un budget record à Tourisme cette année, à la hauteur de 304 millions de dollars. Il y a évidemment un soutien qui va être là pour mes associations touristiques régionales, puis je vais me garder, avec votre permission, le privilège de leur annoncer, après deux ans de pandémie où on n'a pas pu tenir les Assises du tourisme. Il y a déjà plus de 425 personnes qui ont confirmé leur présence ici, à Québec, la semaine prochaine, dont nos ATR. Très hâte de les voir. Ça fait que je vais me permettre de leur annoncer en chair et en os la semaine prochaine. Mais je vous rassure tout de suite, nos ATR vont être très satisfaites des ententes qu'on a travaillées, sur lesquelles on travaille, là, depuis un bon moment déjà.

Mme Rotiroti : Merci.

Mme Proulx (Berthier) : Bienvenue.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Alors, nous poursuivons, cette fois-ci, avec la porte-parole du troisième groupe d'opposition, avec la députée de Gaspé.

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Bonjour, Mme la ministre...

Mme Proulx (Berthier) : Bonjour, Mme la députée.

Mme Perry Mélançon : ...vos... votre belle équipe, je souhaite la bienvenue à l'Assemblée nationale, également les collègues. Je vais partir mon chrono aussi.

J'aimerais ça qu'on revienne sur le travail qu'on a fait au mois d'août, je crois, sur le projet de loi n° 100, l'hébergement touristique, pour savoir un peu... parce que c'est encore quand même... on a des enjeux, là, d'hébergement touristique versus toute la question des logements, de la possibilité pour les gens de se loger convenablement sur une base annuelle, tout ça, et j'en ai beaucoup parlé dans ce projet de loi là. Donc, j'aimerais peut-être avoir une idée des impacts. Est-ce qu'on a des chiffres sur, dans l'hébergement collaboratif, combien se sont enregistrés selon les nouvelles modalités du projet de loi, bien, qui a été adopté? Est-ce qu'on a une idée un peu du portrait? C'était ça, le but.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, vous comprenez que le règlement, là... le règlement est en analyse, le 45 jours d'analyse pour les règlements, qui vont entrer en vigueur quelque part en juin. Justement, je discutais avec ma sous-ministre hier, il y a beaucoup de commentaires, il y a beaucoup de gens qui ont levé la main pour continuer de participer à la réflexion d'une vaste modernisation, pour laquelle vous avez dit... Vous avez voté oui pour le projet de loi n° 100. Je vous en remercie.

Donc, on est encore dans le 45 jours d'analyse. On pourra partager avec vous le résultat de ces analyses-là peut-être un peu plus tard, si vous le souhaitez. Peut-être que ma sous-ministre a davantage de détails qu'elle pourrait partager avec vous avant que, donc, les règlements soient édictés, quelque part en juin, si vous le souhaitez.

Mme Perry Mélançon : O.K. Oui. Puis, bien, de savoir, justement... Les agents qu'on disait qu'on allait former, on va en avoir plus sur le terrain pour faire l'inspection, tout ça, est-ce qu'on est prêts, là, pour la saison touristique qui commence? Parce que l'hébergement touristique illégal, c'était une façon de s'en... de l'éviter au maximum puis de...

Mme Proulx (Berthier) : Oui, mais vous vous rappelez, là, que, pour contrer le phénomène de l'hébergement illégal de type Airbnb, là — on s'était... on avait convenu qu'on appellerait ça comme ça — on est arrivés avec la résidence principale. Vous vous rappellerez, on a créé une nouvelle catégorie de résidence principale, sous laquelle, si on voulait avoir de l'exploitation, ça devait être hyper bien encadré, parce que ce n'était pas loyal pour les gîtes puis les hôtels qui prélevaient la TVQ puis la TSH pour aider à nos régions touristiques, comme chez vous, à Gaspé.

Donc, résidence principale, vous êtes dans un plex, c'est votre résidence principale, vous devez avoir l'autorisation écrite du propriétaire du plex pour en faire l'exploitation. Vous devez présenter, donc, cette preuve-là à la CITQ, Corporation de l'industrie touristique du Québec, qui, si tout est en règle, vous donne un numéro d'enregistrement pour faire l'exploitation. C'est moins le cas chez vous, dans des tours à condos, mais c'est le même principe. Donc, le syndicat de copropriété doit donner l'autorisation pour exploiter sa résidence principale.

Mme Perry Mélançon : Mais moi, je connais bien le projet de loi, vous savez, hein, Mme la ministre, là. Donc, ce n'était pas de refaire toute la description du projet de loi mais plutôt de savoir où on en était.

Donc, les règlements sont en cours d'élaboration. On n'a pas encore rien de... pas d'inscription de faite, les gens ne sont pas encore... Tu sais, quand on se parlait de l'affichage sur... justement, on avait fait ce gain-là, d'aller... de devoir inscrire son numéro d'enregistrement sur les grandes plateformes. Donc, ça, ça va être fait pour la saison touristique qui commence?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, je le souhaite, là.

Mme Perry Mélançon : On le souhaite.

Mme Proulx (Berthier) : On est encore, là, dans le 45 jours. Vous savez, quand on dépose un règlement à la *Gazette officielle*, il y a un 45 jours où les partenaires peuvent déposer des commentaires. Et là ce sont ces commentaires-là qui sont analysés présentement par le ministère du Tourisme.

Mme Perry Mélançon : O.K.

Mme Proulx (Berthier) : Annick, peut-être que... Mme la sous-ministre, peut-être...

Mme Perry Mélançon : Oui.

Mme Laberge (Annick) : Bien, c'est un complément d'information. Effectivement, on analyse. On est en période, justement, jusqu'à 45 jours, et on recueille tout ça, et les équipes sont à pied d'oeuvre pour faire le point là-dessus.

Mme Perry Mélançon : Puis on aura recruté à ce moment-là, quand on sera prêt à tout déployer les... le nouveau fonctionnement, là, on aura nos agents, inspecteurs, tout ça, ce sera... Tu sais, on parlait d'avoir plus de gens qui vont faire l'inspection aussi sur le terrain.

Mme Laberge (Annick) : En fait, la période... juste pour compléter, la période est jusqu'au 14 mai pour la publication. Pour ce qui est de... agents, tout ce qui touche le côté pénal, c'est de la responsabilité de Revenu Québec. Alors, l'équipe de Revenu Québec connaît les stratégies, tout ça, là. Alors, on collabore avec eux.

Mme Perry Mélançon : O.K. Là, je suis dans un bloc l'image du Québec et la cohésion de l'industrie. Donc, ça va un petit peu... peut-être, vous allez trouver qu'il n'y a pas de fil conducteur nécessairement, mais c'est que j'entends des échos du terrain. L'industrie touristique, je la connais assez bien, pour être formée là-dedans, mais avoir aussi un bon... des bons contacts dans l'industrie. Chez nous, c'est... c'est une des principales.

Donc, j'en ai déjà parlé avec la ministre, justement, peut-être, de la... des relations entre la SEPAQ, que je sais qui n'est pas sous votre responsabilité, mais, tout de même, elle fait affaire avec quand même plusieurs entrepreneurs touristiques, qui ont, des fois, quelques préoccupations sur le développement, comment la SEPAQ... la vision de la SEPAQ de son développement, mais la difficulté aussi, peut-être, pour le secteur privé, de pouvoir être partenaire, travailler avec la SEPAQ, pour certaines infrastructures, là, où ça a été le cas. Puis je me demandais : La ministre du Tourisme, est-ce qu'elle pense que la SEPAQ est à la bonne place ou est-ce qu'on devrait en... l'organiser sous une autre... sous votre responsabilité, peut-être?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, j'adore la SEPAQ. Puis, dans le plan de relance, rappelez-vous, juin 2020, là, on est arrivés avec les passeports attraités, Explore Québec sur la route puis la carte de la SEPAQ. C'est nous, à Tourisme, qui avons assumé les frais pour faire une espèce d'offre... un panier d'offres touristiques. Vous avez étudié en tourisme. Vous savez que le plein air, ça fait partie, à travers la SEPAQ, de ces offres-là.

Maintenant, au risque de me répéter, ce n'est pas les crédits du ministère de la Forêt, des Faunes et des Parcs. Donc, dans le détail, quelles sont les stratégies mises de l'avant de la part de la SEPAQ pour continuer de la développer avec le secteur privé, de façon précise, là, je ne peux pas... je ne peux pas vous en informer.

Je vous donne des données, là, que vous connaissez déjà, là, qu'on a vendu 141 000 cartes la première année puis 234 000... 200 000 l'année suivante, 15 % des gens n'avaient pas...

Mme Perry Mélançon : ...plus dans... oui.

Mme Proulx (Berthier) : Je comprends votre question, mais je ne suis pas en mesure d'y répondre. Peut-être qu'on peut la prendre en délibéré puis que quelqu'un au ministère...

Mme Perry Mélançon : Mais, dans le fond, de ce que je comprends, c'est qu'on ne travaille pas à cette vision de meilleure cohésion entre les activités et les infrastructures de la SEPAQ et d'essayer de développer autour une offre qui serait complémentaire. Mais je vous le dis, ce n'est pas toujours évident pour les acteurs de l'industrie touristique de pouvoir offrir des nouvelles activités et de pouvoir travailler ça avec... Et c'est là où je me demande : Le rôle de la ministre du Tourisme là-dedans, quel est-il? Est-ce qu'il y en a un d'exercé? Je l'espère, mais... Parce qu'on s'en est déjà parlé il y a quand même, je pense, presque un an. Donc, qu'est-ce qu'on a fait depuis ce temps-là pour améliorer la situation?

Mme Proulx (Berthier) : Le plan montagnes, qu'on devait présenter la semaine passée, qu'on va présenter le 2 mai, sauf erreur, je pourrai vous partager, d'ailleurs, l'information... le plan montagnes, qu'on développe et qu'on va présenter le 2 mai, est travaillé conjointement avec la SEPAQ. Souvent, nos montagnes, au Québec, sont développées autour d'un seul axe, c'est-à-dire le ski alpin. Et, pour répondre à des enjeux de main-d'oeuvre, de développement durable, de s'approvisionner autour et dans le pourtour de la montagne, de rallonger nos séjours, de diminuer notre empreinte environnementale, d'aller manger dans nos restaurants locaux, qui sont approvisionnés par nos agriculteurs et nos commerçants locaux... donc, on va présenter ça la semaine prochaine, on a beaucoup d'argent qu'on a mis là-dedans, qu'on va présenter, donc, lundi prochain. Et la SEPAQ travaille avec nous autres, là, parce que, oui, on a nos montagnes de ski, mais ce n'est pas juste le ski, c'est la randonnée, c'est la raquette, c'est le ski de fond, qui, elles, ces activités-là, peuvent être pratiquées avec des gens de... sur les terrains de la SEPAQ ou dans les parcs de la SEPAQ, je devrais dire. Et donc on travaille avec les gens de la SEPAQ.

• (12 h 30) •

Mme Perry Mélançon : Et c'est ça, c'est parce qu'il y a quand même beaucoup d'argent en jeu que je me questionne et que je veux m'assurer qu'ils prennent leurs responsabilités aussi pour être de bons... de bons partenaires, finalement, du milieu touristique.

Mme Proulx (Berthier) : À la question : Est-ce qu'il est songé d'amener la SEPAQ au Tourisme?, la question se discute.

Mme Perry Mélançon : La question se discute?

Mme Proulx (Berthier) : Oui.

Mme Perry Mélançon : O.K. Au micro en plus. Je veux dire, c'est quand même des discussions sérieuses.

Mme Proulx (Berthier) : Oui.

Mme Perry Mélançon : Hein, c'est... ça travaille.

Mme Proulx (Berthier) : On réfléchit. On réfléchit.

Mme Perry Mélançon : O.K. Et le... L'évolution serait intéressante. À suivre. Ça va très rapidement, mais... Puis je le sais, bon, que c'est encore un dossier que vous allez dire que ce n'est peut-être pas sous votre gouverne, mais je suis toujours dans la vision l'image du Québec. Vous savez, nos haltes routières, on... moi, je m'en fais parler, comment est-ce que, tu sais, c'est... ce n'est pas beau, ce n'est pas pratique, ce n'est pas... Il n'y a pas... On ne met pas en valeur toutes nos belles richesses du Québec, nécessairement, dans nos haltes routières. Est-ce que, ça aussi, il y aurait quelque chose à faire d'un point de vue touristique pour améliorer nos infrastructures? Et qu'est-ce que... C'est quoi, les chiffres? Il y a-tu déjà quelque chose qui est présenté pour...

Mme Proulx (Berthier) : Mais je vais prendre un exemple, par hasard, ça adonne que c'est dans Berthier, je vais prendre la halte routière Point-du-Jour sur la 40, à la hauteur de Joliette. Donc, sauf erreur, c'est un PPP qui a été travaillé là-dedans, entre autres avec le MTQ. Dans les haltes routières, par exemple, à celle de... sur la 40, à la hauteur de l'autoroute 31, il va avoir un volet de Tourisme Lanaudière qui va être là en virtuel, qui va faire des propositions de comment vous déployer sur le territoire de Lanaudière dans cette halte routière là, avec un kiosque d'information virtuel, Mme la députée de Viger, donc la technologie... Jeanne-Mance—Viger. Donc, tout l'aspect innovation, on va être là pour nos haltes routières. Bien, on a ramené Bonjour Québec, comme vous le savez, partout sur le territoire québécois. Puis évidemment ils vont se retrouver sur... et dans nos haltes routières.

Mme Perry Mélançon : Est-ce qu'on sait de quel programme ça vient? Vous me parlez d'innovation. C'est-tu dans le 10 millions? Est-ce qu'on sait un peu ce... C'est pris où, ces sommes-là?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, c'est le ministère des Transports du Québec qui a, évidemment, pardonnez-moi l'anglicisme, là, le lead sur les haltes routières, parce que ça ne relève pas, évidemment, du ministère du Tourisme. Mais on travaille avec le MTQ pour s'assurer qu'il y ait une vitrine d'ATR dans nos haltes routières.

La Présidente (Mme Isabelle) : Écoutez, il ne reste que 40 secondes.

Mme Perry Mélançon : Bien, c'est... Je n'aurai peut-être pas la réponse à ma question, mais j'avais quand même aussi quelques interrogations dans le budget sur le tourisme régional. Mais ça, c'est technique. Donc, c'est... En 40 secondes, on n'aurait peut-être pas la réponse. Il y a une diminution de 58 % du budget pour ce qui est du programme 2, Développement du tourisme, l'appui aux organisations de développement touristique régional. Est-ce que c'est parce qu'on a transmis ça ailleurs, que c'est une refonte ou c'est une diminution de budget?

La Présidente (Mme Isabelle) : En 15 secondes.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, les EPRT, ce à quoi vous faites référence?

Mme Perry Mélançon : Ça passe... En fait, là, les organisations de développement touristique régional passent de 30 millions à à peu près 12,5 millions dans le budget, là, une diminution de 17 500 000 \$.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, c'est tout le temps que nous avons, tout le temps que nous avons avec la députée de Gaspé.

Une voix : ...parfait.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Alors, nous continuons, pour le dernier bloc, avec la députée de Jeanne-Mance—Viger. Et vous avez 15 min 44 s.

Mme Rotiroti : Oh! le bloc est plus petit cette fois-ci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, attention, s'il vous plaît. Merci...

Mme Rotiroti : Merci, Mme la Présidente. Juste... J'aimerais ça faire un petit retour sur le projet de loi n° 100. Effectivement, on avait convenu que... La ministre, d'ailleurs, avait promis des sommes précises d'économie à la suite de l'allègement bureaucratique. On avait... Je voulais savoir si la ministre s'engage à rendre public un rapport à l'Assemblée à l'effet net sur l'économie des coûts de conformité de l'industrie suite à l'abolition de la classification obligatoire. Tu sais, on avait dit... on avait parlé de... Bien, évidemment, le projet de loi, c'est ça que ça fait, ça enlève l'obligation...

Mme Proulx (Berthier) : L'allègement réglementaire?

Mme Rotiroti : Oui, exactement.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, ce qu'on sauve en termes d'argent?

Mme Rotiroti : D'argent, exactement.

Mme Proulx (Berthier) : Bien, en fait, c'était plus en centaines et milliers d'heures travail des entrepreneurs qu'on sauvait. Parce que, rappelez-vous, tout le processus de classification était long. Il y avait plusieurs pages à remplir. Puis...

Mme Rotiroti : Désuet.

Mme Proulx (Berthier) : ...peut-être moins de votre côté, Mme la députée, mais, du côté de la députée de Gaspé, c'est de petites entreprises, ce sont de petites entreprises, un, deux employés. Donc, c'était... c'était vraiment la charge de travail qui était énorme pour ces entrepreneurs-là, où... avec l'allègement réglementaire, où on aura juste, à terme, un numéro d'enregistrement. Et, s'il n'y a pas de modification ou de bonification, il n'y a pas de modification à l'offre d'hébergement, bien, l'année suivante, on fait juste, pardonnez-moi l'expression, cliquer sur les cases et on redépose, donc, notre formulaire. C'est surtout en termes de centaines et de milliers d'heures qu'on sauvait, là, avec l'abolition de la classification obligatoire en hébergement touristique.

Mme Rotiroti : Ça fait que les économies financières étaient minimes, c'est ça?

Mme Proulx (Berthier) : Oui, mais c'était après cinq ans, là, qu'on allait faire un rapport... C'est un amendement que vous aviez déposé, sauf erreur?

Mme Rotiroti : Oui. En effet, oui.

Mme Proulx (Berthier) : On s'était entendus, donc, à faire un rapport après cinq ans pour faire un tour de l'exercice, faire un tour du dossier, et là, s'il y avait des ajustements réglementaires à faire, qu'on pourrait les faire après cinq ans.

Mme Rotiroti : Parfait. Merci pour...

Mme Proulx (Berthier) : Mais c'est des milliers d'heures, là.

Mme Rotiroti : C'est ça. C'est plus par rapport à la paperasse, la lourdeur bureaucratique, qu'au niveau de l'argent, d'économie d'argent.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, exact. Bien, il y a quand même des coûts qui vont être moindres, là. Il y a quand même des coûts qui vont être moindres, là. On n'a pas encore la grille finale, là, pour les trois catégories, si, à terme, le règlement est accepté, le coût final des enregistrements. Mais l'enregistrement, le coût de l'enregistrement, bien, évidemment, là, va être... impossible de le comparer avec ce que ça coûtait précédemment.

Mme Rotiroti : Puis, dans les projets pilotes, on avait convenu qu'il y aurait des projets pilotes dans le p.l. n° 100, est-ce qu'il y en a qui ont pu commencer ou débiter? Est-ce que vous avez des idées si ça... comment qu'ils vont? Ça va-tu bien? Il y en a-tu... Malgré la pandémie, ils ont-ils été capables de débiter, ou pas encore?

Mme Proulx (Berthier) : Ça, c'était une autre proposition d'amendement que vous aviez déposée, qu'on avait acceptée. Comme je vous dis, là on est dans la prépublication, on est dans le 45 jours, donc, tant que le 45 jours, Mme la députée, n'est pas complété... On a encore des conversations, là, avec l'industrie touristique, sur une base régulière, avec toute l'équipe du ministère, qui est derrière moi. Donc, pardonnez-moi, Mme la sous-ministre, c'est... La date, c'est le?

Mme Laberge (Annick) : 14 mai.

Mme Proulx (Berthier) : 14 mai? Donc, on pourra faire un suivi avec la collègue de Gaspé et avec vous, Mme la députée.

Mme Rotiroti : Parfait, merci. J'irais sur un autre dossier, sur l'agrandissement du Palais des congrès, à Montréal. Alors, c'est un projet qui est en phase d'étude depuis sept ans, hein, évidemment, et on sait que, dans un rapport annuel, le P.D.G. explique attendre après le gouvernement à la fois pour approuver son plan de maintien d'actif sur 10 ans et approuver la rédaction d'un dossier d'affaires pour l'agrandissement. Évidemment, je n'ai pas à vous expliquer qu'est-ce que le Palais de congrès représente pour Montréal. C'est l'attraction majeure pour tous les événements, congrès, conférences. Et, oui, la pandémie a fait en sorte qu'il a fallu un peu se... je te dirais, changer un

petit peu nos façons de faire, mais évidemment cet agrandissement-là est toujours souhaité, pour être capable de compétitionner avec les grands pays comme New York, Chicago, etc. Et, pas plus tard qu'en juin, Michel Leblanc, qui est le président et chef de la direction de la chambre de commerce de Montréal, disait à quel point que ce projet était essentiel. Et on ne comprend pas pourquoi c'est bloqué et... C'est rendu à quelle étape dans le processus? Je vous dirais que, même, il y en a qui disent... qui questionnent si vraiment il y a une volonté, au niveau du gouvernement, pour aller à l'avant avec l'agrandissement. Si oui, quand? Et ça bloque où, Mme la ministre?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. Je veux m'adresser à la députée de Gaspé et de Jeanne-Mance—Viger, deux femmes. Je suis très heureuse de vous annoncer que, pour la première fois de l'histoire du Palais des congrès de Montréal...

Mme Rotiroti : C'est une femme.

• (12 h 40) •

Mme Proulx (Berthier) : ...on a nommé une femme à sa présidence, pour la première fois. Alors, moi, je suis particulièrement heureuse de dire qu'on a une femme à la tête du Palais des congrès, qui vient de Tourisme Montréal, avec qui Tourisme Montréal a collaboré en étroite collaboration, depuis des années, pour s'assurer d'attirer des congrès internationaux. Donc, Mme Legault connaît très, très bien le tissu du tourisme d'affaires, son importance, à Montréal, pour remplir, donc, nos hôtels. Et, si vous aviez d'autres questions à Mme Legault, n'hésitez pas, mais je vais, d'emblée, plonger.

Tu sais, la pandémie, ça n'a pas eu d'impact sur notre volonté, comme gouvernement, de mener à terme l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal. Initialement, quand je suis rentrée en poste, j'ai parlé avec le gouvernement fédéral, qui s'était engagé pour l'agrandissement de deux autres palais des congrès, un en Ontario et un en Alberta, où le gouvernement fédéral avait levé la main pour qu'on puisse travailler un tiers-un tiers-un tiers sur l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal. Est arrivée, donc, une élection au fédéral, puis une pandémie à travers le Canada. Et donc on est en train de réévaluer maintenant, là, de prendre un pas de côté pour réévaluer les priorités à court, à moyen et à long terme pour le Palais des congrès de Montréal. On veut juste bien, bien faire les choses avec le palais.

Et j'ai entièrement confiance en notre nouvelle P.D.G., Mme Legault, pour continuer de travailler sur l'agrandissement du Palais des congrès. Il y avait également à l'époque... vous vous souviendrez, vous qui êtes dans la grande région métropolitaine de Montréal, qu'il y avait un enjeu avec le lien architectural pour l'agrandissement. Donc, enjeux qui ont été réglés avec Mme la mairesse, Mme Plante. Je ne sais pas si vous souhaitez vous adresser à Mme Legault.

Mme Rotiroti : Bien, premièrement, bonjour, Mme Legault. Bienvenue. Merci d'être là. Je ne sais pas si vous voulez ajouter quelque chose.

Mme Proulx (Berthier) : Viens au micro. Ça va prendre un micro pour Mme Legault.

Mme Legault (Emmanuelle) : Non, bien, en fait, c'est parfait, ce qui a été dit. Merci, Mme la ministre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Donc, est-ce que vous avez une question précise pour Mme Legault ou pas?

Mme Rotiroti : Non, ça va. C'est juste que je réitère que c'est... On parle du fédéral. L'enjeu avec la mairesse, c'était plutôt dans les expropriations. Puis le dossier de l'agrandissement, bien, ça appartient à Québec. Ce n'est pas... ce n'est pas le fédéral, là. Je veux juste qu'on soit clair. Puis, quand on parle de l'agrandissement puis on parle de... les étapes à cheminer, ça bloque. Ça bloque chez nous. Ça bloque au Québec. Alors, je me demandais... Alors, ça veut dire que vous êtes en train de revoir l'ensemble du projet, si l'agrandissement est nécessaire, si je comprends bien... dans votre intervention.

Mme Proulx (Berthier) : Non, ce n'est pas ce qu'on dit, ce n'est pas ce qu'on dit. C'est qu'on a eu des enjeux avec le lien architectural, là, Mme la députée, là, je ne veux pas vous obstiner là-dessus, mais ça a été de longues négociations. Et il y avait une préoccupation, tout à fait justifiée, avec l'agrandissement au-dessus de la rue Saint-Urbain, de ne pas bloquer donc la vue vers le Vieux-Montréal. Il y a eu des discussions qui ont été menées tant par le ministère que par moi avec l'administration Plante. Là aussi, il y a eu une élection municipale, ce qui a fait de ralentir, donc, les discussions. On comprend ce qu'est une campagne électorale. Suite à la victoire de Mme Plante, on a eu une rencontre, évidemment, moi, mon chef de cabinet, l'équipe et le ministère de Mme Plante, et je suis très heureuse de dire que, ce problème-là avec le lien architectural, qui était réel, là, je ne veux pas vous obstiner, mais il était réel, là, on va poursuivre l'analyse et on veut vraiment avoir déposé une stratégie qui va répondre exactement à ce que le Palais des congrès de Montréal souhaite faire, parce qu'avec la pandémie il y a eu une division virtuelle. Est-ce qu'on va garder ces éléments-là? Comment le palais va travailler pour aller chercher des conférences internationales, sachant que, donc, la technologie, l'innovation va également faire partie du développement du Palais des congrès de Montréal? On parlait de l'innovation en tourisme, le Palais des congrès, et le tourisme d'affaires, n'y échappera pas. Et donc, avec Mme Legault, on travaille sur ces aspects-là.

Mme Rotiroti : Parfait. Merci pour la précision. Alors, je comprends que c'était juste une question de revoir comment qu'on peut être le plus efficace possible.

Mme Proulx (Berthier) : Le meilleur palais.

Mme Rotiroti : Le meilleur palais.

Mme Proulx (Berthier) : On veut le meilleur palais des congrès, puis, comme le modèle d'affaires a complètement changé avec la pandémie, mais complètement, c'est une... Il y a des opportunités qui sont arrivées avec la pandémie. Ça a été dur pour nos entrepreneurs. Ça a été dur pour nos entreprises. Le gouvernement du Québec a été là, mais, à la lumière de ce qu'on a vécu, il y a des nouvelles façons de faire et de penser. Et, en termes de tourisme d'affaires, on a réalisé, et avec la collègue Mme Legault, combien l'innovation maintenant doit être...

Mme Rotiroti : Au cœur...

Mme Proulx (Berthier) : ...partie intégrante du tourisme d'affaires au Québec.

Mme Rotiroti : Tout à fait. Parfait. Merci, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Bienvenue.

Mme Rotiroti : Alors, je vais vous garder à Montréal, mais je vais vous amener un petit peu vers l'est de Montréal, parler du fameux Stade olympique. Je pense que depuis que je suis élue qu'on parle de ce dossier-là, alors ça revient à chaque étude de crédits. Alors là, on est rendu que... évidemment, je n'ai pas à vous expliquer, le... C'est une icône, le Stade olympique. Tout le monde connaît...

Mme Proulx (Berthier) : C'est l'image la plus publiée à travers le monde.

Mme Rotiroti : L'image la plus publiée. Alors, je pense qu'on est tous d'accord avec ça. Sauf que, là, on est rendu où est-ce que le patchage, excusez l'anglicisme, n'est plus... n'est plus possible parce que, si on continue, bien, il n'y aura plus de toile sur le stade. Nous, nous avons... en 2017, on avait démarré le projet, qui devrait être terminé à l'automne 2022. Et la seule étape franchie... il y a eu... de votre part, il y a eu une lettre qui confirme l'absence des budgets. Je me demande vous vous situez où dans ce... dans la toile du stade, vous êtes... Est-ce que c'est quelque chose qui est dans vos priorités ou est-ce que c'est quelque chose que vous voulez que ça se fasse rapidement? C'est quoi, l'échéancier de tout ça?

Mme Proulx (Berthier) : Absolument. Bien, premièrement, de changer la Régie des installations olympiques, qui datait de... 1976, 1974...

Une voix : 1975.

Mme Proulx (Berthier) : ...1975 — Michel, je n'étais pas loin — qui datait de 1975, et d'avoir fait la Société de développement et de mise en valeur, le projet de loi n° 15 qui a été adopté en 2019, c'est de donner tous les outils au Parc olympique pour en faire une société commerciale. Ça fait que ça, c'est la première pierre d'assise qu'on a déposée, premier projet de loi au tourisme en beaucoup trop longtemps, si vous voulez mon avis. Donc, projet de loi n° 15.

Après avoir adopté le projet de loi n° 15, on a donc lancé l'appel à qualification, l'appel à qualification, parce que le remplacement de la toiture... Puis, au sujet des déchirures, là, je veux vous rassurer, là, c'est sécuritaire. Il y a du monitoring qui se fait en temps continu du côté de l'équipe du parc, avec son P.D.G., Michel Labrecque, qui est présent aujourd'hui. Donc, on a eu un appel à qualification à l'international où on a demandé aux gens, aux consortiums, à des constructeurs : Levez la main ceux qui croyez être habilités pour le remplacement d'une telle structure. On a eu une candidature. C'est le groupe Pomerleau-Canam, donc, qui a remporté l'appel à qualification.

Maintenant, on est dans l'appel à propositions, quels types de propositions le groupe Pomerleau-Canam va déposer à l'équipe de M. Labrecque et du gouvernement du Québec pour le remplacement de la toiture. Parce qu'il faut se rappeler que, dans ce projet-là de remplacement de toiture du Stade olympique, on est dans un mode de réalisation, conception, construction, financement, entretien. Donc, le consortium, le groupe Pomerleau-Canam, eux vont faire conception, construction, financement, entretien. Donc, on poursuit des discussions avec le groupe Pomerleau pour l'appel à propositions. Comme je vous dis, là, c'est une structure qui est assez imposante, le remplacement de la toiture.

Donc, d'ici là, Michel... M. Labrecque, pardon, travaille avec le groupe Pomerleau pour déposer une proposition qui va être, Mme la députée, conforme, là, aux exigences, entre autres, de la SQI, de la Régie du bâtiment du Québec. C'est un dossier qui est très complexe. Moi, j'ai confiance dans... en Michel Labrecque et toute l'équipe au Parc olympique. Donc, pour...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...

Mme Proulx (Berthier) : Pardon?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il ne reste que 40 secondes.

Mme Proulx (Berthier) : Donc, pour le moment, le Parc olympique est en discussion pour arriver, donc, à l'appel à propositions que le consortium va déposer pour le remplacement d'une nouvelle structure de la toiture du Parc olympique... du Stade olympique.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, merci pour l'échange. Je veux juste bien m'assurer, vous avez mentionné tantôt que, pour le projet de loi n° 100, il y avait une entente qui se terminait le 14 mai, mais vous vous êtes engagée à peut-être fournir de l'information. C'est bien ça?

Mme Proulx (Berthier) : En fait, c'est le règlement qui est en analyse pour 45 jours. Ce 45 jours là va se terminer le 14 mai. Après ça, bien, je pourrai rencontrer de façon individuelle ou collective avec mes porte-parole officiels en matière de tourisme des oppositions officielles, le résultat, donc, de...

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Donc, ça sera de façon informelle. Donc, il n'y aura pas de dépôt officiel.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, si ça vous... Non, bien, si ça vous convient, mesdames. Mme la députée de Gaspé, ça vous va?

La Présidente (Mme Isabelle) : Excellent. Oui. Je pense, j'ai eu des signes de tête que, oui, ça convenait.

Mme Proulx (Berthier) : Parfait. Merci.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la ministre. Donc, nous poursuivons cette fois-ci avec le bloc du gouvernement. Nous y allons avec la députée de Repentigny.

• (12 h 50) •

Mme Lavallée : Merci beaucoup. Merci, Mme la ministre. Merci à mes collègues de l'opposition. La pandémie a engendré son lot de défis, notamment dans le secteur du tourisme. Puis je vais profiter de l'occasion, Mme la ministre, pour vous remercier, mais aussi remercier toute l'équipe derrière vous et tous ceux qu'on ne voit pas, parce que le travail a été colossal pour soutenir une industrie qui en avait besoin dans une période de grosses turbulences, qu'on vit depuis deux ans. Donc, félicitations, parce que je pense qu'on... les actions ont porté et les gens ont profité de la beauté du Québec depuis deux ans.

Au début de l'année...

Mme Proulx (Berthier) : ...comme vous, Mme la députée, qui avez des festivals importants sur votre territoire, Oktoberfest, pour ne pas le nommer, où vous avez cogné à notre porte pour dire : Vous allez continuer d'aider nos festivals et nos événements même s'ils ne se tiennent pas cet été? Ça fait que je vous retourne le compliment, Mme la députée.

Mme Lavallée : Bien, je vous remercie. Puis on a tellement une belle région dans Lanaudière aussi, donc il y a beaucoup d'endroits à visiter. Mais il y a aussi en Gaspésie, que j'ai eu l'occasion de visiter dans le passé et qui est vraiment une très belle région. Donc, je pense qu'on a tout intérêt à encourager cette industrie-là et aussi à encourager les gens qui viennent d'ailleurs d'aller visiter nos belles régions du Québec.

Donc, je voulais revenir au début de l'année 2021. Vous avez lancé le plan pour un tourisme durable et responsable. J'aimerais ça savoir, Mme la ministre, comment ce plan-là s'est matérialisé et, entre autres, quel a été l'impact de ce plan jusqu'à maintenant.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. Bien, dans tous nos programmes, dans toutes nos conventions, dans le renouvellement de nos ententes avec nos ATR, avec nos festivals, nos événements, c'est une obligation maintenant d'avoir du développement responsable et durable dans les ententes qu'on signe avec chacune de ces ATS et de ces ATR là.

Le Québec a une responsabilité de s'afficher à l'international comme étant une destination, un, de calibre international, certes, mais une destination durable et responsable, tu sais, de s'approvisionner dans la construction d'hébergements touristiques avec des matériaux 100 % québécois. Dans le Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique... Je vois des députés du gouvernement assis ici qui ont tous hâte d'avoir des nouvelles de leurs PARIT, je vois des gens hocher de la tête, et de la Gaspésie, en fait, tout le monde, je vous dirais. Bien, dans ce programme-là, Mme la députée, on a exigé... En fait, on n'a pas exigé, ce qu'on a dit, c'est : Si vous avez du développement durable et responsable, bien, on vient vous subventionner, là, c'est de la subvention pure, on peut aller jusqu'à 10 % de plus en subventions si vous avez un volet durable et responsable.

Moi, je pense que le Québec, on n'a plus le choix, là, on doit s'afficher à l'international comme étant durable, responsable. Le plan montagnes, qu'on devait présenter vendredi prochain, qu'on... je suis tannante avec ça, mais c'était... L'idée, c'était vraiment de le présenter avant l'étude des crédits. Mais, là aussi, on est dans le tourisme responsable, durable. Puis, tu sais, on finance des économusées, des distilleries, de l'agrotourisme, du tourisme gourmand... du tourisme lent. Tout ça, là, c'est... Pour les gens, c'est peut-être difficile à concevoir c'est quoi, une économie circulaire. Bien, c'est ça, c'est de s'approvisionner localement avec nos produits du Québec. Pas plus tard que lundi, le gouvernement du Québec a donné 900 000 \$ à des chefs qui ne sont pas sous de grandes bannières. Je pense à mon amie Colombe St-Pierre, qui est du côté du Bic, avec Chez Saint-Pierre, qui, elle aussi, fait la promotion

des produits de la mer du Québec, l'achat local. Donc, le développement durable doit être vu très... Dans chacune des sphères d'activité de notre industrie, on doit continuer avec l'ensemble des partenaires, là, de faire en sorte que le Québec continue fièrement de s'afficher à l'international comme étant durable et responsable.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Alors, nous poursuivons avec la députée, cette fois-ci, de Côte-du-Sud.

Mme Proulx (Côte-du-Sud) : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre, on sort à peine d'une pandémie, vous en avez abondamment parlé tout au cours de cette intervention. Je pense que, les deux dernières années, je tiens à le souligner, tout le ministère du Tourisme, sous votre orientation, votre leadership, a fait des efforts monumentaux pour sauver le secteur touristique, mais aussi développer le tourisme au Québec pour nous amener à cette après-pandémie. C'est fantastique, je tiens à le souligner. On ne le souligne pas assez, on ne le dit pas assez, on ne le met pas assez en avant, à mon avis, parce qu'au Québec on sous-exploite toutes nos ressources touristiques potentielles disponibles et à venir.

Dans cette perspective-là, j'avais envie de vous demander, Mme la ministre, qu'est-ce que vous faites pour attirer... Parce que, là, il est temps, là, qu'on attire des touristes internationaux, je pense que tout le monde a hâte de recommencer à voyager. Qu'est-ce que vous avez fait? Qu'est-ce que vous prévoyez faire? Avec qui prévoyez-vous travailler au cours des prochaines années pour qu'on voie des touristes enfin revenir au Québec?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée pour la question. Parfois, dans une perspective publique, on peut se demander à quoi ça sert, un ou une ministre en mission. Qu'est-ce que c'est que ça rapporte, là, comme concret? Bien, le 20 mai prochain, pour la première fois de l'histoire d'Air France, il y aura un vol direct entre Paris et l'aéroport international de Québec, avec des chiffres, ma foi, plus qu'encourageants, des Français qui choisissent la destination du Québec. On est allés deux fois en France avec l'équipe du ministère et du cabinet à rencontrer Air France. On a eu une superbe collaboration. Donc, le 20 mai avec une députée qui est pilote, qui a ses ailes, un premier vol, donc, direct Paris-Québec. C'est le 17? Merci, c'est le 17 mai. Transat Londres... Transat, pardon, entre Londres et Québec. Ça aussi, là, c'est de l'argent qu'on avait injecté pour s'assurer, donc, d'une liaison directe entre Londres et Québec. Et ça, ça va être le 11 mai prochain. Parce que le gouvernement du Québec investit dans le Club Med qui est à moins d'une heure de l'Aéroport international Jean-Lesage. Donc, c'est des gestes combinés, c'est des espèces de morceaux de casse-tête qu'on met ensemble pour s'assurer qu'on continue d'être la destination de calibre international qu'on est.

Puis, quand on a des transporteurs aériens comme Air France, comme Air Transat qui lèvent la main et qui disent oui aux propositions du gouvernement du Québec pour amener des touristes internationaux, bien, moi, ça, ça me remplit de joie. Puis l'Alliance de l'industrie touristique est le mandataire du ministère pour faire la promotion à l'international du Québec. Durant la pandémie, là, on a réussi, quand on a rouvert les frontières, à amener beaucoup d'Ontariens. Je ne sais pas si vous avez remarqué, beaucoup de plaques ontariennes, beaucoup de plaques des États-Unis. Très heureuse de voir que, durant le week-end de Pâques, les hôteliers, ici, à Québec, qui l'ont eu très dur, très dur durant la pandémie, affichaient d'excellents chiffres. Moi, j'ai bon espoir avec les croisières, croisières qui sont rentrées hier du côté... la première croisière qui est rentrée hier du côté de Québec. Croisières internationales qui étaient allées dans le fjord tout juste avant, donc des touristes internationaux qui se ramènent, Mme la députée. Moi, ça me réjouit de voir qu'on va pouvoir faire un beau gros «Bonjour, Québec!» à tous ces touristes internationaux et les Québécois qui, je le souhaite, vont continuer de choisir la destination du Québec, parce qu'il reste encore bien, bien, bien des affaires à découvrir.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Alors, merci pour les échanges.

Adoption des crédits

Le temps alloué à l'étude du portefeuille Tourisme étant presque terminé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 1, intitulé Direction, administration et gestion des programmes, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme Isabelle) : Le programme 2, intitulé Développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme Isabelle) : Le programme 3, intitulé Organismes relevant du ministre, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Finalement, l'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2022-2023 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

Documents déposés

La Présidente (Mme IsaBelle) : En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Compte tenu de l'heure... Mais, avant ça, je veux vous dire merci pour les beaux échanges. Franchement, oui, c'était cordial, et tout a été parfait.

Alors, compte tenu de l'heure, la commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures, où elle entreprendra l'étude du volet Emploi et Solidarité sociale des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme, Emploi et Solidarité sociale. Bonne fin de journée à tous et à toutes. Merci.

(Fin de la séance à 13 heures)